

Rapport de l'Union européenne sur les droits de l'homme dans le monde – La coopération avec la société civile mise en avant

Le 20 juin 2016, le Conseil européen a adopté le rapport annuel sur la situation des droits de l'homme et de la démocratie dans le monde en 2015.

Ce rapport s'intéresse aux Etats membres, mais également à l'ensemble de la communauté internationale qui a dû faire face à de nombreux défis pendant cette année. Le rapport fait état de la politique de l'Union européenne (UE) en matière de droits de l'homme, de démocratie et de développement face aux crises et conflits qui ont eu lieu en 2015. L'UE rappelle également les efforts engagés pour relayer la cause des droits de l'homme via sa politique extérieure, particulièrement dans les domaines des échanges commerciaux et du développement.

Ce rapport souligne l'importance de la coopération avec la société civile dans le cadre de la lutte contre la torture, notamment la formation des points focaux droits de l'homme des délégations de l'UE et des Etats membres, assurée conjointement par le service de coopération extérieure de l'UE et des ONG de lutte contre la torture¹.

Enfin le rapport souligne l'initiative de la FIACAT qui a organisé, le 19 novembre 2015, sous l'égide du Comité des Nations Unies contre la torture (CAT), un atelier réunissant les instances onusiennes, européennes et la société civile pour partager leurs expériences respectives et renforcer ainsi les synergies d'actions entre elles dans la lutte contre la torture.

Cette session privée, qui s'est déroulée lors de la 56^{ème} session du CAT, a été l'occasion pour les participants et intervenants d'échanger sur les pratiques des uns et des autres en matière de lutte contre la torture.

Après un exposé de l'action extérieure de l'Union européenne par des représentants de la Commission européenne et des pratiques locales de la société civile par le Président de l'ACAT Côte d'Ivoire, les débats ont porté sur les moyens de garantir un meilleur suivi des recommandations du CAT.

Cette session a permis d'améliorer la compréhension du processus de prise de décision de l'UE, des outils relatifs à la lutte contre la torture et le soutien aux initiatives locales. L'atelier a été également l'occasion de faire part des activités de monitoring des organisations de la société civile, au niveau national, régional et international en matière de suivi des recommandations des organes des traités.

Le partage d'initiatives et d'expériences des différentes parties prenantes a révélé la nécessité de mieux coordonner les activités de chacun et d'appréhender la lutte contre la torture dans son ensemble pour garantir une plus grande efficacité.

La FIACAT appelle les institutions internationales et régionales, les États et les organisations de la société civile à maintenir un lien constant entre eux pour abolir la torture à travers le monde, car aujourd'hui, nul ne saurait imaginer une action sans une plus grande concertation pour une efficacité renforcée.

Contact presse:

Lionel Grassy: l.grassy@fiacat.org +32 470 92 85 10

¹ Association pour la prévention de la torture (APT)-FIACAT- International Rehabilitation Council for Torture Victims (IRCT) – Organisation mondiale contre la torture (OMCT)